

<http://snetap-fsu.fr/Detachement-vers-le-MAAF.html>



Détachement vers le MAAF : information Éducation nationale

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des PLPA -

Date de mise en ligne : samedi 19 novembre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et d'orientation auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif année scolaire 2017-2018](#)

Attention : Pour les personnels d'enseignement et d'éducation détachés au [MAAF](#), les demandes de renouvellement de détachement sont à remettre à l'administration du ministère de l'Éducation Nationale au plus tard le 31 mars 2017

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter notre élu catégoriel Détachés/agrégés : THOMAS Flavien
[Thomas Flavien](#)